

Bulletin communal

d'information no 53

Nant, avril 2007

Au sommaire de ce bulletin printanier, vous trouverez les nouvelles de la vie communale. Il s'agit :

- I Message du syndic.
- II Résultats des votations fédérales du 11 mars 2007.
- III Convocation à l'assemblée communale
- IV Informations diverses
- V Mouvement au sein de la population

* * * * *

Message du syndic

C'est chaque fois un plaisir pour moi de vous adresser quelques mots en introduction du Bulletin communal.

Le plaisir est encore plus grand quand les nouvelles sont bonnes, comme c'est le cas en ce printemps 2007.

Elles sont bonnes du point de vue financier, puisque le compte de fonctionnement boucle avec un résultat permettant d'attribuer 300'000.00 fr. aux réserves et provisions. Je tiens ici à vous remercier, vous tous, contribuables qui contribuez (c'est le cas de le dire) à ce bon résultat. La remise des comptes par Jean-François Etter à Caroline Mettraux a été effectuée sous le contrôle de la commission financière et de deux experts de la Fiduciaire ROD qui ont examiné les comptes pendant deux jours.

Elles sont bonnes aussi concernant la voirie puisque les travaux de la construction de la route en zone d'activité vont débuter comme prévu en août de cette année. Le 28 mars, en présence de deux membres de la commission financière, il a été procédé à l'ouverture des soumissions concernant cet important ouvrage. Douze entreprises ont remis leurs dossiers, lesquels sont maintenant chez notre ingénieur pour analyse des diverses calculations et des critères que nous avons choisis pour attribuer ce travail. Le nom de l'entreprise à qui seront attribués les travaux sera connu très prochainement.

Nous avons aussi commencé la révision générale du plan d'aménagement local (PAL). Le projet est très motivant puisqu'il nous donne les moyens et les compétences de définir l'avenir de notre commune. Une commission ad hoc a été constituée composée de membres du conseil et de la commission d'aménagement ainsi que de notre aménagiste M. Hafner. Cette importante commission est présidée par M. Pierre-André Burnier, responsable de

l'aménagement.

Suite à la nomination de Vincent Guggisberg au Conseil, nous avons procédé à une nouvelle répartition des dicastères. Quelques changements importants ont été opérés en tenant compte des vœux et surtout des compétences de chacun.

Je ne saurais conclure cette rubrique sans remercier Madame Sabina Presoli-Selinger pour son engagement durant cette trop courte période passée au sein du conseil.

Je remercie également Monsieur Jean-François Etter pour tout ce qu'il a apporté à la communauté durant ces nombreuses années comme responsable de l'administration communale.

Un hommage officiel leur sera rendu lors de l'assemblée.

Mes collègues et moi-même vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un bel été.
JFC

II) Résultats des votations fédérales du 11 mars 2007

Electeurs inscrits	1'224		
Bulletins rentrés	626		
Taux de participation	51 %		
		<u>oui</u>	<u>non</u>
1) Initiative populaire " pour une caisse maladie unique et sociale "	208	418	

III) Convocation à l'assemblée communale.

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune du Bas-Vully sont convoqués en assemblée ordinaire le

Mardi 24 avril 2007 à 20.15 h.

à la salle communale de Nant.

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 27 novembre 2006. Il ne sera pas lu mais mis à disposition des citoyennes et citoyens actifs, 10 jours avant l'assemblée.
2. Finances
 - 2.1. Comptes 2006 et rapport de la commission financière
 - 2.2. Plan financier 2007-2011.
3. Désignation de l'organe de révision.
4. Vente d'un terrain en zone d'activité.
5. Election d'un membre de la commission financière
6. Octroi du droit de cité communal à M. Nelson José Duarte Brochas.
7. Divers

Informations

1) Procès-verbal de l'assemblée communale du 27 novembre 2006.

Il ne sera pas lu mais mis à disposition des citoyennes et citoyens actifs, dix jours avant l'assemblée, au local de vote à Nant.

2.1) Comptes 2006

a) <u>Comptes de fonctionnement</u>	<u>Charges</u>	<u>Revenus</u>
0) Administration	651'469.85	115'798.55
1) Ordre public	159'534.60	127'137.75
2) Enseignement et formation	1'614'887.95	25'879.60
3) Culte, culture et loisirs	155'660.20	24'557.45
4) Santé	688'227.50	5'330.85
5) Affaires sociales	965'584.10	639.45
6) Transports et communications	602'039.22	155'658.20
7) Protection de l'environnement	1'044'384.10	944'674.90
8) Economie	60'202.25	6'738.30
9) Finances et impôts	790'229.45	5'362'589.50
Totaux	6'732'219.22	6'769'004.55
<i>Bénéfice de l'exercice</i>	<u>36'785.33</u>	
Balance	6'769'004.55	6'769'004.55
b) <u>Comptes des investissements</u>	<u>Charges</u>	<u>Revenus</u>
Ordre public		
Mobilier, machines, véhicules	59'903.35	
Enseignement et formation		
Aménagement de pavillons scolaires	357'027.55	
Nouveau bâtiment scolaire, frais d'étude	5'200.00	
Subventions cantonales		39'218.50
Culture et loisirs, sports		
Terrain de sport du Chablais	140'815.85	
Part de tiers		58'589.25
Transports et communications		
Aménagement d'un trottoir à Praz	2'000.00	
Aménagement de l'accès à la ZI	36'245.60	
Aménagement des routes communales	57'216.50	
Rue du Pavy	157'740.70	
Places de parc	55'694.50	
Modification de l'éclairage public	68'070.20	
Aménagement Route de la gravière Bühler	115'539.85	
Revêtement Ch. de la Tour-de-Chêne	90'025.80	
Véhicule routier	32'000.00	
Participations de tiers		3'910.00
Prélèvement réserve		62'000.00

Service des eaux		
Informatisation du réseau	16'511.70	
Nouvelle conduite Rue du Pavy à Sugiez	115'343.00	
Conduite Ch. des Liserons-Fougères	14'526.00	
Taxes de raccordement		54'692.90
Subventions cantonales		69'124.00
Epuration des eaux		
Canalisations d'eaux usées	55.00	
Stations de pompage, rénovation	131'863.65	
Canalisations d'eaux pluviales	871.80	
Part à l'épuration des eaux intercommunale	86'882.30	
Part à la STEP de Montilier	-6'066.85	
Taxe de raccordement		130'785.35
Ordures ménagères		
Déchetterie	36'580.05	
Immeubles du patrimoine		
Achat de terrain	8'900.00	
Aménagement de la zone d'activités	18'861.20	
Ventes de terrain		305'961.00
Totaux	1'601'807.75	724'281.00
Investissements nets		877'526.75

c) Bilan au 31 décembre 2006	Actifs	Passifs
Caisse, avoirs CCP et bancaires	414'210.22	
Trésorerie de l'Etat	178'325.07	
Débiteurs impôts	926'993.20	
Débiteurs divers	306'099.80	
Débiteurs eau	153'166.95	
Placements	1'050'762.23	
Immeubles	1'546'791.75	
Terrains non bâtis	164'252.30	
Ouvrages de génie civil	2'826'074.63	
Mobilier	1.00	
Service du feu	79'903.35	
Service des eaux	1'653'700.10	
Routes et trottoirs	1'084'500.35	
Participations aux associations	612'229.60	
Actifs transitoires	1'004'792.65	
Emprunts fixes		3'000'000.00
Passifs transitoires		386'083.45
Réserve protection civile		623'789.80
Réserve nouvel accès à la ZI		1'400'000.00
Réserve nouvelle école		1'300'000.00
Réserve hangar du feu		600'000.00
Fonds de l'orphelinat de Burg		89'763.35

Caisse de voyage du conseil		14'055.75
Réserve obligatoire du service des eaux		118'900.25
Provision sur débiteurs douteux		139'698.40
Totaux	12'001'803.20	7'672'291.00
<i>Fortune nette</i>		<i>4'329.512.20</i>

Le bénéfice dégagé de l'exercice 2006 est de 36'785.33 frs. après attribution de 250'000.00 frs. à la réserve du hangar de feu, de 50'000.00 frs. pour la provision pour pertes sur débiteurs.

Du côté des services communaux, celui des eaux montre à nouveau un bénéfice de 65'678.55 fr. Celui-ci, conformément à la législation, a été versé sur la réserve légale. Le service de la protection des eaux s'est amélioré, l'adoption du nouveau tarif a abaissé l'ampleur du découvert à 26'991.10 frs. La couverture est de 94%. Le service d'évacuation des déchets montre toujours un découvert ; la couverture est de 74%. Malgré tous les efforts de rationalisation consentis l'équilibre des coûts et des recettes n'est toujours pas atteint.

Nous rappelons que pour respecter le principe de la causalité, les services communaux de l'eau potable, de l'évacuation des eaux et des ordures ne devraient plus être financés, même partiellement, par le biais de l'impôt. Leurs taxes correspondantes devraient être adaptées afin d'être en mesure de couvrir les dépenses.

Les investissements sont demeurés bas. Avec des dépenses de 1'601'807.75 fr, les investissements 2006 sont inférieurs de 700'000.00 frs. au budget. Cette différence s'explique, du moins en partie, par l'exécution différée dans le temps de certains projets, notamment la nouvelle route d'accès à la zone industrielle dont les travaux commenceront cette année. Quant aux recettes du compte des investissements elles sont issues de participation de tiers, de taxes de raccordement, de subsides cantonaux et d'un prélèvement sur réserve de 62'000.00 frs pour les places de parc. En tout elles s'élèvent à 724'281.00 fr. L'investissement net présente un solde de 877'526.75 fr.

Le bilan montre que la dette fixe à terme est réduite de 4 à 3 millions.

La commission financière, lors de deux séances successives, a été informée dans le détail des particularités des comptes 2006. Par ailleurs ceux-ci ont été vérifiés lors d'un audit de deux jours exécuté par deux experts de l'entreprise Rod SA, la société fiduciaire de l'association des communes suisses à Lausanne. Ladite société a constaté que les comptes étaient tenus avec exactitude et conformément au plan comptable en vigueur dans les communes.

2.2) Plan financier

Objectif et principes de la planification financière

La planification financière est un moyen privilégié pour les collectivités publiques d'infléchir leur situation financière afin de tenir compte de leurs objectifs stratégiques.

Parce que sa mise en œuvre n'intervient que dans le moyen terme, elle est un outil de conduite précieux. Elle permet ainsi de remettre graduellement en question la structure des recettes et des dépenses. Le budget n'offre pas cette souplesse avec son horizon annuel.

La planification financière est donc un instrument de gestion à disposition des autorités et de l'administration qui reflète la situation existante et projette l'avenir à moyen terme, compte tenu des prévisions qui peuvent être établies sur la base de cette situation et d'informations d'ordre économique, politique et social. Il appartient ensuite aux autorités de faire usage de cet instrument pour corriger les écarts et tenter d'extraire le ménage communal d'évolutions non souhaitables annoncées par la prévision.

La prévision est un exercice difficile. L'estimation des recettes et des dépenses d'une collectivité publique comporte de nombreux aléas en raison soit de l'imprévisibilité de nombreux facteurs et du fait qu'il n'est pas possible d'appliquer la loi des grands nombres pour choisir des probabilités, soit parce que des décisions privées que la commune ne maîtrise pas peuvent avoir des incidences financières directes. Enfin, l'évolution démographique, la structure de la population répartie selon l'âge et selon les secteurs d'activité influencent les prévisions même si cela est moins marqué lorsque la période de planification est de cinq ans. Mais malgré ces incertitudes, la prévision financière reste utile.

Le plan financier n'est pas une copie conforme de ce que seront les futurs budgets. Il doit s'efforcer de trouver les limites supérieures et inférieures entre lesquelles pourra s'exercer la marge de manœuvre de la commune. Il faut donc dégager des tendances. La planification financière doit prévoir le volume des investissements, voire leur modalités. Il est bien clair que les prévisions obtenues dépendent des hypothèses choisies ; en les modifiant on aboutit à d'autres résultats. Cependant, même en dépit de cette restriction, une telle analyse est un instrument utile pour chaque commune lui permettant de gérer efficacement autant les affaires courantes que la réalisation des investissements.

A cette fin, il est nécessaire de confronter après chaque exercice annuel le résultat du dernier compte annuel avec la prévision et, si nécessaire, d'ajuster le diagnostic. De même, il faudra vérifier la pertinence des hypothèses et le cas échéant les modifier. Cette manière de faire est le moyen d'aboutir à une planification dynamique. Concrètement, une fois connus les comptes du dernier exercice, les introduire dans l'analyse, déterminer à nouveau la prévision et comparer le résultat avec ceux obtenus les années précédentes.

Au moment où nous rédigeons ce bulletin, la commission financière n'a pas encore donné son préavis sur le plan financier (séance le 17.04.2007). Il vous sera présenté lors de l'assemblée.

3) Désignation de l'organe de révision.

Selon la nouvelle loi, la tâche de révision des comptes communaux appartient désormais à un organe de révision externe. Ceci est déjà le cas pour la commune du Bas-Vully. L'organe de révision est désigné par l'assemblée communale, sur proposition de la commission financière. Pour le contrôle des comptes 2007, la commission financière propose, après étude, la fiduciaire ROD, société fiduciaire de l'association des communes suisses SA. Le conseil communal appuie cette proposition.

4) Vente d'un terrain en zone d'activité

Messieurs Oliver et Walter Grob désirent acquérir une parcelle en zone d'activité à Sugiez. Leur entreprise a été fondée en 1970 pour l'importation d'articles pour boutiques et de papier recyclé, leurs produits principaux sont les sacs en jute avec diverses impressions. Elle organise également des marchés de Noël et loue les maisonnettes pour la vente dans la rue. Leur atelier est actuellement à Berne, les stocks à Münchenbuchsee, Spengelried et Berne. L'entreprise désire concentrer son activité à Sugiez, elle construira un dépôt pour les marchandises, un atelier, des bureaux, un appartement et des garages. Suivant la saison, entre 3 et 8 personnes travaillent pour cette entreprise. La surface disponible restante en zone industrielle communale est de 4'752 m² ; la commune conserve une parcelle de 906 m² en prévision d'un agrandissement futur de la déchetterie ou autre utilisation et est d'accord de céder le terrain restant, soit 3'846 m² au prix de SFr. 90.00 le m². Les conditions du contrat de vente seront celles usuelles appliquées jusqu'ici.

5) Election d'un membre de la commission financière.

Le président de la commission financière ayant été nommé conseiller en remplacement de Mme Sabina Presoli-Selinger, un nouveau membre doit être élu par l'assemblée communale. Le parti radical, à qui revient ce siège, propose Madame Viviane Muniz, Chemin des Saules 1, 1786 Sugiez. Le conseil communal appuie ce choix.

6) Octroi du droit de cité communal.

M. Nelson José Duarte Brochas est né le 13 septembre 1970 et est de nationalité portugaise. Il est arrivé en Suisse en 1990 et habite notre commune depuis le 1^{er} janvier 1999. Il est célibataire et habite avec sa partenaire suisse une maison dont ils sont propriétaires au Chemin des Mouettes 14. Le candidat, de religion catholique, est connu comme personne discrète. Le conseil communal ne voit aucun argument pour écarter sa candidature. Partant, il recommande d'accorder le droit de cité de la commune du Bas-Vully au requérant.

IV) Informations diverses

Nouvelle répartition des dicastères suite à la nomination de M. Vincent Guggisberg

Administration communale du Bas-Vully
Rte Principale 65, 1786 Nant

tél. 026 673 90 40 / fax 026 673 90 49
e-mail : commune-bas-vully@bluewin.ch

Fonction Funktion	Dicastère Dikasterium	Nom et Prénom Name und Vorname	Année Jahrgang	Adresse / lieu Adresse / Wohnort	Tel. Privé/Privat Tel. Mobile
Syndic	Administration et santé	Chenaux Jean-François	1948	Ch. des Stocks 2 1788 Praz	026 673 26 21 079 832 77 83
Vice-syndic	Voirie, ordures et domaines	Javet Claude	1963	Chemin de la Broye 9 1786 Sugiez	026 673 22 53 079 332 31 02
Conseillers	Aménagement territoire, défense de la population	Burnier Pierre-André	1962	Ch. du Pré-du-Pont 61 1786 Sugiez	026 673 17 64 079 695 99 62
	Eau potable et évacuation des eaux	Folly Jean-Paul	1962	Ch. du Chasseral 1 1786 Sugiez	026 673 23 54 079 296 58 83
	Finance et affaires sociales	Guggisberg Vincent	1963	Rue Principale 54 1786 Nant	026 673 26 70 079 592 91 19
	Bâtiments communaux et places	Pinho Candido	1964	Route du Péage 8 1786 Sugiez	026 673 15 81 079 409 13 49
	Enseignement, formation professionnelle	Terreaux Patrick	1980	Rue Principale 38 1786 Sugiez	076 338 60 11

* * *

Concept de valorisation du trafic local (Valtraloc)

Après établissement de l'inventaire des endroits sensibles à sécuriser dans la traversée de nos villages, il s'agit maintenant d'élaborer l'étude de faisabilité de ces travaux et de procéder à l'évaluation de leurs coûts.

Cette deuxième étape est menée en collaboration avec le bureau Archam et de celui d'un ingénieur civil pour les problèmes techniques. Cette étude va de pair avec la révision du PAL et les premières réalisations n'auront pas lieu avant 2008.

* * *

Paroi anti-bruit

Une paroi anti-bruit est prévue dans le secteur du Péage. Selon M. Yvan Tona du service des ponts et chaussées, le mandat a été donné à un ingénieur civil pour un coût d'environ 400'000.00 frs. à la charge de l'Etat. La réalisation devrait avoir lieu en 2008, peut-être 2009. Une information à la population aura lieu au courant du mois de juillet.

* * *

Les associations réunies au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg

vous assurent les prestations suivantes :

- **Ligue fribourgeoise contre le cancer**
 - Conseils et accompagnement des personnes touchées par le cancer et de leurs proches pour leur permettre de mieux faire face aux conséquences de la maladie.
 - Informations relatives à la prévention du cancer.
 - Programme cantonal de dépistage systématique du cancer du sein destiné aux femmes fribourgeoises de 50 à 70 ans
 - Registre des tumeurs
- **Association fribourgeoise du diabète**
 - Enseignement en diabétologie et en diabétique individuel ou en groupe, cours et groupes d'échange, qui permettent aux personnes diabétiques de mieux surmonter les problèmes quotidiens engendrés par la maladie. Défense des intérêts des personnes diabétiques.
- **Ligue pulmonaire fribourgeoise**
 - Remise d'appareils respiratoires et suivi ambulatoire de ces thérapies. Soutien et conseils aux personnes souffrant d'asthme, d'apnée nocturne sommeil ou d'insuffisance respiratoire et à leurs proches. Dépistage de la tuberculose.
- **Le CIPRET** informe sur toutes les questions liées au tabagisme, propose aide et conseils pour arrêter de fumer et relaie les campagnes nationales de prévention sur le plan cantonal.

Si vous ou l'un de vos proches avez besoin d'aide, ou si vous désirez simplement en savoir plus sur nos activités, n'hésitez pas à contacter notre équipe de professionnels de la santé.

Route des Daillettes 1 - CP 181 - 1709 Fribourg
Tél. 026 426 02 66 - Fax 026 426 02 88 – www.liguessante-fr.ch - info@liguessante-fr.ch

* * *

Association du Haut-Lac et du Vully pour l'Aide et les Soins à domicile

Qu'est ce qu'un service d'aide et de soins à domicile ?...

... Une équipe de professionnelles, composée d'infirmières, d'aides familiales et d'aides au foyer, encadrée par des responsables de soins et d'aides familiales qui mettent leurs compétences au service de la population.

Elle intervient auprès des mamans ; futures mamans; familles; personnes malades, accidentées, handicapées ou âgées, afin de leur permettre de rester à domicile et contribuer au maintien de leur autonomie.

Elle assure...

❖ **Les soins de base, après évaluation par l'infirmière :**

- aide à l'hygiène corporelle (douche, bains, toilette au lavabo, toilette au lit, rasage)
- aide au lever, à l'habillage
- aide à se nourrir

❖ **Les soins infirmiers délégués par les médecins :**

- contrôle de santé (tension artérielle, pulsation, test de glycémie...)
- pansements
- injections
- conseils de santé

❖ **L'encadrement social :**

- écoute, réconfort moral
- soutien dans les situations de crise
- conseils, implication des proches
- collaboration avec d'autres services médico-sociaux

❖ **Les travaux d'économie familiale :**

- achats, préparation des repas, régimes
- entretien courant du ménage
- entretien du linge
- prise en charge des enfants

Comment nous joindre ?...

... Adresse Association du Haut-Lac et du Vully pour l'Aide et les Soins à domicile
Rte Principale 87
1791 Courtaman

... Téléphone **026 684 14 12**

Heures d'appel du lundi au vendredi 09h00 - 11h30
le mardi et le jeudi 14h00 - 15h00
Répondeur 24h/24 7j/7

Fax 026 684 30 31

e-Mail aide-soins.lac@vtxnet.ch

Quand intervenons-nous ?...

... Travaux d'économie familiale du lundi au samedi de 07h30 à 18h30

... Prestations médico-sociales et soins du lundi au dimanche de 07h30 à 18h30

* * *

V) Mouvements au sein de la population

Départs

M. Biehl Sascha à Zuzwil
M. Zuber Michael à Meiringen
M. Cunha Costa Vicente au Portugal
Mme Helsen Sathia à Villars-sur-Glâne
Mme Benz Gisela à Niedergösgen
Mme Waeber Gilberte à Cournillens
M. Droz Jean-Michel à Courgevaux
M. Petter Anthony à Fribourg
Mme Emmenegger Rosmarie à Cudrefin
Mme Lüthy Christine et son fils à Lugnorre
Mme Ferretti Michèle à Aarberg
M. Egli Rolf à Derendingen
M. Aebi Jakob à Gampelen
Mme Rodriguez Palma Leticia à Cormerod
M. Pires Paulo et son épouse à Courtepin
Mme Röthlisberger Christine et ses enfants à Courgevaux
Mme Scheidegger Laura et ses enfants à St. Ursen
M. Espasandin Calvo Manuel en Espagne
Mme Bartsch Christine à Morat
Mme Baeriswyl Chantal à Büchslen
M. Wehrli André et son épouse à Bellerive
M. Petter Christophe à Lugnorre
M. Castanheira Barros Carlos et sa famille à Morat
M. Carroz Philippe et son épouse à Bressaucourt
M. Shaw Andrew et sa famille à Villiers
M. Voûte Cornelis à Meikirch
M. Silva Fontes Filipe à Neuchâtel
M. Paganotto Flavio à Köniz
M. Lambert David et son épouse, Geneveys s/Coffrane
M. Probst Stefan et sa famille à Flaach
Mme Besson Aline à Fontainemelon

Naissances

Le 21 novembre 2006 Pellet Léo, fils de Sophie et Didier
Le 27 novembre 2006 Oesch Alena, fille de Jasmine et Adrian
Le 31 décembre 2006 Barbey Mayline, fille Christine et Nicolas
Le 29 janvier 2007 Ortega Viggo, fils de Christine et Antonio
Le 16 janvier 2007 Zanolari Elisa, fille de Caroline et Janos
Le 23 février 2007 Gilliard Léa, fille de Corine et Pierre-André

Décès

Le 20 novembre 2006 Mme Schmutz Eliane, 1920, Sugiez
Le 29 novembre 2006 M. Bonsignori Alessandro, 1949, Sugiez
Le 09 décembre 2006 M. Krejci Lubomir, 1928, Sugiez
Le 20 février 2007 M. Gerussi Gio, 1917, Sugiez
Le 10 mars 2007 Mme Noyer Elisabeth, 1922, Sugiez
Le 19 mars 2007 M. Javet Jean Samuel, 1938, Praz

Arrivées

M. Michael Widmer, Ch. des Saules 6 à Sugiez
Mme Jela Mutavcic, ch. des Saules 6 à Sugiez
M. Hans Jakob Sieber, Ch. Aux Maisonnets 10 à Praz
M. Michel Grand et son épouse Marie-Madeleine, Rte du Péage 1 à Sugiez
M. Stefan Frey, Rte du Molard 1 à Praz
Mme Josephine Tschopp, Rte du Molard 1 à Praz
M. Jean Christophe Rothen et sa famille, Rte du Faubourg 15 à Sugiez
M. Beltram Stadelbauer, Rte de Chaumont 13 à Sugiez
M. Daniel Bitterli et sa famille, Rte de Chaumont 13 à Sugiez
Mme Daniela Nowak, Rue de la Gare 5 à Sugiez
Mme Ursula Wieser-Benedetti, Rte des Etreys 5 à Nant

Mme Diana Mumenthaler, Rte Principale 51 à Nant
Mme Viviane Sierro, Ch. du Chablais 32 à Sugiez
Mme Fabienne Begert, Rte de Chaumont 14 à Sugiez
Mme Julie Salzmänn, Rte Principale 94 à Praz
M. Salem Garsallah et sa famille, Ruelle des Gerles 2 à Praz
M. Marc Menoud, Rte du Faubourg 14 à Sugiez
M. David Parison, Rte Principale 50 à Nant
Mme Ruthli Thomet, Ch. du Val Florenche 6 à Sugiez
Mme Patricia Savary et ses enfants, Ch. des Cygnes 67a à Sugiez
Mme Karin Fischer, Ch. de la Broye 2 à Sugiez
M. Silvan Studer, Rte Principale 70b à Nant
Mme Nicole Vögeli, Rte du Péage 28 à Sugiez
M. Alfred Jakob et son épouse Elisabeth, Ch. du Chasseral 3 à Sugiez
Mme Verena Läderach, Ch. du Pré-du-Péage 8 à Sugiez

* * *